

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 juin 2023

N° 23/031

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux juin à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CAP A, B et C.

Etaient présents : Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur Didier PERELLO.

Etaient absents excusés : Madame Geneviève **JEAN** et sa suppléante Mme Béatrice PEAUMIER, Monsieur Alain **OUDARD** et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine **BLANC** et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane **FERRARO** et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Monsieur Jean-Pierre **JACQUIN** et son suppléant Monsieur Michel PARTAGE, Monsieur Anthony **ZILIO** et son suppléant Monsieur Julien MERLE, Madame Katy **RICARD** et son suppléant Monsieur François LUCAS.

Etait représentée : Madame Martine RIEU a donné procuration à Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Conformément à l'article 5 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des Centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la Commission Administrative Paritaire, par les élus locaux membres du Conseil d'administration du Centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Administrative Paritaire pour la même catégorie de fonctionnaires. Une proportion minimale de 40% de chaque sexe est exigée, conformément à l'article 54 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012.

Par délibération du 16 mars 2022, ont été désignés :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Monsieur Jean-François LOVISOLO
Monsieur Alain OUDARD
Madame Sylviane FERRARO
Monsieur Max RASPAIL
Madame Valérie MICHELIER

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Geneviève JEAN
Madame Jocelyne RAVET
Monsieur Serge SOLER
Monsieur Ghislain ROUX
Madame Christine LANTHELME

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Monsieur Jean-François LOVISOLO
Madame Carine BLANC
Monsieur Martine DURIEU
Monsieur Max RASPAIL
Monsieur Frédéric ROUET
Madame Valérie MICHELIER
Mme Dominique ANCEY

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Geneviève JEAN
Madame Annie MILLET
Madame Laurence RIEU
Monsieur Ghislain ROUX
Monsieur Claude LABRO
Madame Christine LANTHELME
Monsieur André AIELLO

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie C (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Monsieur Jean-François LOVISOLO
Madame Sonia HAQUET
Monsieur Marc MOSSÉ
Madame Dominique ANCEY
Monsieur Gilles RIPERT
Monsieur André AIELLO
Madame Sophie MARQUEZ

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Geneviève JEAN
Madame Nicole GIRARD
Madame Arlette GARFAGNINI
Monsieur Gilbert CHAZAL
Madame Charlotte CARBONNEL
Madame Geneviève ROUVIER
Madame Hélène MERIGAUD

Suite à la perte de la qualité pour siéger au Conseil d'administration du CDG 84 de Monsieur Jean-François LOVISOLO et de Madame Sylviane FERRARO, il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer à Madame Geneviève JEAN et à Monsieur Serge SOLER le siège de représentant titulaire des collectivités territoriales, et de désigner Madame Béatrice PAUMIER, conseillère municipale de La Bastidonne, en tant que suppléante de Madame JEAN et Madame Nadine DRIES, conseillère municipale de Pertuis, en tant que suppléante de Monsieur SOLER.

La nouvelle composition des instances serait ainsi la suivante :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Monsieur Alain OUDARD
Monsieur Serge SOLER
Monsieur Max RASPAIL
Madame Valérie MICHELIER

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Béatrice PAUMIER
Madame Jocelyne RAVET
Madame Nadine DRIES
Monsieur Ghislain ROUX
Madame Christine LANTHELME

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Madame Carine BLANC
Monsieur Martine DURIEU
Monsieur Max RASPAIL
Monsieur Frédéric ROUET
Madame Valérie MICHELIER
Mme Dominique ANCEY

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Béatrice PAUMIER
Madame Annie MILLET
Madame Laurence RIEU
Monsieur Ghislain ROUX
Monsieur Claude LABRO
Madame Christine LANTHELME
Monsieur André AIELLO

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie C (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Madame Sonia HAQUET
Monsieur Marc MOSSÉ
Madame Dominique ANCEY
Monsieur Gilles RIPERT
Monsieur André AIELLO
Madame Sophie MARQUEZ

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Madame Béatrice PAUMIER
Madame Nicole GIRARD
Madame Arlette GARFAGNINI
Monsieur Gilbert CHAZAL
Madame Charlotte CARBONNEL
Madame Geneviève ROUVIER
Madame Hélène MERIGAUD

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur ces désignations.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Vaucluse,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié,

Vu la délibération du conseil d'administration du CDG du 16 mars 2022,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité ces désignations.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Maurice CHABERT